

## Séance du comité syndical en date du vendredi 26 avril 2024

### Liste des délibérations approuvées par le comité syndical

<b>DEL_2024_6</b>	<p>Information du comité syndical concernant les décisions prises par le président en application de la délégation d'attributions dudit comité syndical, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.</p> <p><i>Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, par 6 voix</i></p>
<b>DEL_2024_7</b>	<p>Modification de la délibération n° DEL-2023/4 du comité syndical du 9 février 2023 portant délégation d'attributions du comité syndical au président du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF).</p> <p><i>Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, par 6 voix</i></p>
<b>DEL_2024_8</b>	<p>Approbation de la saisine de l'Autorité de la concurrence concernant la position dominante de la société Suez dans la distribution de l'eau potable sur le territoire dudit syndicat et autorisation du président à formaliser la démarche y afférente.</p> <p><i>Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, par 6 voix</i></p>
<b>DEL_2024_09</b>	<p>Retrait de la délibération n° DEL-2023/28 du 15 décembre 2023 portant approbation d'une convention de partenariat entre le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien et la communauté d'agglomération Paris Saclay relative à la mise en œuvre d'un projet d'organisation de la production et du transport de l'eau potable.</p> <p><i>Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, par 6 voix</i></p>
<b>DEL_2024_10</b>	<p>Approbation d'une convention entre le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien et la Régie des eaux de la Seine et de l'Orge (RESO) relative à la définition des conditions économiques de l'approvisionnement de la régie en eau potable en gros par le SMF ESF pour le compte des communes de Morangis, Paray-Vieille-Poste et Villeneuve-Saint-Georges.</p> <p><i>Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, par 6 voix</i></p>

<b>DEL_2024_11</b>	<p>Remboursement par le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF), à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, de sommes dues pour l'année 2023 dans le cadre de la structuration fonctionnelle du syndicat.</p> <p><i>Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés, par 6 voix</i></p>
--------------------	---